

Tract-ctions

Sud Rail ET-RA

L'information syndicale de l'ET Rhône-Alpes.

La reforme son accélération ,
sa mise en oeuvre...

Page 3

Sur notre région

Page 4

Serions nous devins ?

Page 5

Les dossiers brulants...

Page 6

Malhonnêteté quand tu
nous tiens...

Page 8

Temps partiel

Page 9

Chaos dans le far ouest

Page 10

Collectif ADC

Page 11

Ce qu'il faut savoir sur
les 1/2 CA

Page 12

Mesdames et Messieurs...

Page 13

Ecoles Ta /TB

Page 14

Solidarité

Page 15

Danger grave et imminent : Réforme du ferroviaire, EAS, CRTT...

9 NOVEMBRE 2011/N°1012/GRATUIT

CHARLOT HEBDO



syndicale
Solidaires

Vos délégués du personnel

Stéphane RONIN

Frédéric MALLÉT

Denis CURT

Sylvain NOIRET

JeF ROGEON

Cédric GRANOCCHIA

Vos représentants CHSCT

Thierry Buisson

Max Petitjean

Guillaume Mousin

Nicolas Possich

Sylvain Noiret

Vincent Ronzier



2 rue Claudius Collonges 69002 Lyon

Tél SNCF : 542028

PTT : 04 78 38 15 08

Mail : sudrailyon@gmail.com

Site Internet : <http://www.sudrailyon.org>

Tract-ctions Sud Rail ET-RA

La réforme ferroviaire, son accélération, sa mise en oeuvre...

Notre Société Nationale des Chemins de Fer flinguée au profit d'une « holding SNCF » histoire d'en rassurer les nostalgiques. SNCF va mal, nous connaissons les responsables du virus qui la ronge, elle devait être sauvée par la réforme ferroviaire. On nous vendait la création des 3 EPICS comme LA solution pour faire des économies...

Elles sont loin les économies celles qu'on nous faisait miroiter hier, oui hier !

L'état devait se désengager à hauteur de 500 Million € par an par le non versement des dividendes, la création du GPF rapporterait 500 Millions € par an, à travers les économies découlant des frais de structure notamment. C'est vrai, à l'époque il manquait toujours 500 millions.

Trêve de plaisanterie... L'exercice budgétaire rendu récemment prévoit un accroissement de la dette à hauteur de 3 Milliards €, pas mieux en 2016, 3 Milliards supplémentaires !! Les premiers décrets ont été retoqués par l'ARAF (cette entité composée de libéraux et de banquiers) laissent envisager le pire quand déjà nous en constatons toutes les inepties.

Alors finalement, les directions libérales de la SNCF, assument qu'il va falloir faire des gains de productivité, tailler dans les effectifs... Nous nous opposons au budget présenté par Guillaume Pepy qui prévoit **la suppression de 1600 postes de cheminots, un gel des salaires et des négociations limitant les parcours professionnels.**



Sur notre région

Toutes les conséquences néfastes de cette réforme ferroviaire, nos hauts dirigeants préfèrent ne pas en débattre avec les cheminots et laissent bien la besogne aux dpx de terrains.

Cela commence par Guillaume Pepy qui a peur des cheminots. Après avoir annulé plusieurs fois ses venues à Lyon, ce dernier a tenu un séminaire aux managers de la région dans un lieu qui a été tenu secret jusqu'au dernier moment.

Après un départ un peu perturbé et aidé des forces de l'ordre, nos Managers ont pu faire une promenade en bus dans les monts d'or .

Que penser de notre directrice de région qui fait appel aux CRS quand les cheminots d'Oullins veulent avoir des informations sur leur avenir ?

Le 18 décembre ces derniers s'étaient simplement rassemblés devant la direction régionale le jour du comité d'établissement pour avoir des explications sur la future fermeture du site d'Oullins, et la cession du site aux promoteurs immobiliers. Ce sont d'ici 5 ans 900 emplois qui sont menacés.

Les élus au CER SUD Rail et CGT qui devaient siéger en séance plénière se sont vus dans un premier temps refuser l'accès à la réunion. Ils n'ont pu rejoindre la séance plénière que plus d'une heure après. Précisons que les délégations UNSA et CFDT plutôt que de rester au côté des cheminots d'Oullins ont préféré faire le tour par la porte de service.

Sur notre établissement depuis quelques temps la direction consacre la majeure partie de son temps à faire des économies sur le dos des cheminots de l'ETRA .Il est vrai qu'elle regarde beaucoup moins aux économies en ce qui concerne la location de 18 étages dans une tour aux tarifs de location exorbitant ou à l'organisation de séminaires. Ces économies ont pour effet de dégrader les conditions de travail et la tension monte.

En voici exemples :

- Modification du régime de repos du roulement 468 C de LYS
- Fortes dégradations des roulements au SA2015 .
- Nombreuses non application de la LYV0045 « Eas pour sauver des trains ».
- Non-respect du dictionnaire des filières en envoyant des CRML assuré des trains de voyageurs.
- Non-respect des RH077/677 par la transformation de RM des mois précédents en RP sur l'UP TER.
- Forte augmentation des sanctions notamment sur l'UP TER.
- Recours à des études graphologiques plutôt qu'un vrai programme de sensibilisation.

L'année 2015 s'annonce sous un climat social très tendu sur notre établissement. SUD Rail sera présent auprès des cheminots qui refusent la casse de leur entreprise !

Serions-nous devins ?

Nous avons interpellé la direction plusieurs fois, également via des tracts, disant que le Guichet unique des taxis était une connerie. La direction ne nous a bien sûr pas crus.

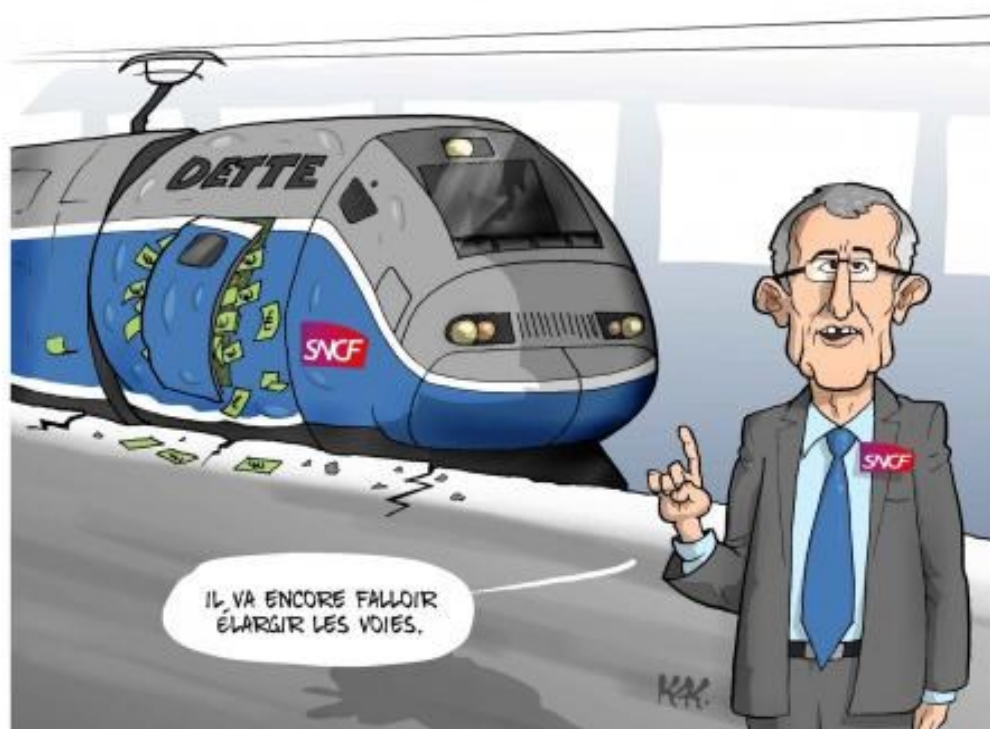
Pour SUD Rail, rajouter un intermédiaire de plus pour commander un taxi était une perte de temps et de réactivité en plus d'une dépense inutile. Une filiale a même été créée pour l'occasion !!!

Et bien nous avons raison !!! La direction vient de faire machine arrière après 1 an de galère pour les agents, qu'ils soient agents de conduite ou GM !!!

SUD Rail milite depuis de années pour garder un service de camionnette. Malgré nos efforts, la direction avait décidé de le supprimer, car pas assez rentable !

Quelques années plus tard, la nouvelle direction redécouvre l'eau chaude et nous annonce que la camionnette est une réussite, qui permet d'économiser beaucoup de taxis...

Il serait peut-être temps que notre direction écoute les représentants du personnel SUD RAIL sur le moment, plutôt que de se rendre compte que nous avons raison! Mais la direction préfère son monologue au dialogue social qu'elle prétend défendre, quitte à dépenser l'argent de l'entreprise (notre argent!!!) à mauvais escient! Car visiblement, seul les exécutions doivent se serrer la ceinture pour faire des économies.





Les Dossiers Brulants...



Primette CRTT

Les premières primettes que la direction a accordées aux CRTT (avec des contreparties choquantes pour la traction) sont tombées en septembre, et il se trouve qu'elles ne font pas l'unanimité.

En effet, la direction avait promis 5€ par JS si tout va bien. On les a même entendus dire que c'était « bien trop facile à obtenir », d'après eux, les 300€ par trimestre : c'était cadeau !!!

Finalement, la direction donne difficilement les chiffres. Tous ce qu'on a réussi à obtenir c'est ce qu'ils ont donné au total (5795€) et le nombre de CRTT qui y ont eu droit (36).

Ce qui fait une moyenne de.... 161€ pour 3 mois... On est bien loin des 300€ de "cadeaux" !

En décembre, c'était Noël avec une moyenne de 182€..... Toujours brut bien sûr...

SUD Rail continue de dénoncer ce système pervers où les agents sont les grands perdants !

Et oui car sachant qu'ils avaient le budget pour donner le maximum à tous les agents, où est passé le reste de cet argent ???

CRML, Conduite et Intérim...

La direction de l'ETRA invente l'intérim à la traction. En effet les TA de Scaronne mutés à l'UP TER ont réussi leur examen TB mi décembre. La direction de Perrache ayant besoin de ressources pour assurer sa charge pendant les fêtes de fin d'année, avec un grade TA ces CRML ont assuré des trains de voyageurs, ceci étant contraire au dictionnaire des filières. En plus ils ont aussi assurés des EVOS sur l'UP Scaronne dans la même période.

SUD Rail a demandé une nomination rétroactive au grade TB, la direction a refusé. Quand il s'agit de se partager les postes qualifs G, H ... là ça va tout seul, mais quand on demande qu'un ADC ait le grade et la paye pour assurer une charge TB , c'est pas possible.

A noter que 3 anciens TA ont réussi l'examen TB le 29 Janvier, il ont heureusement été nommés TB le 01 Février.



Ecoles TGV, effectifs Scaronne

Les activités ont la main sur les effectifs, la direction de la traction fournit les ADC comme le demande l'activité voyage. Pour le TGV on a une charge globale et en face on met X ADC. Le problème c'est que ces messieurs oublient qu'il y a 4 roulements sur l'UP avec des cloisons. (charge dédiées Suisse, OUIGO ...) si on ajoute à tout ça un manque d'anticipation car , sauf exception, les ADC remettent leurs lettre de départ à la retraite juste 6 mois avant. Ainsi l'activité semble ne plus tenir compte des projections de décotes annulés pour prévoir les écoles TGV, alors que pour former un ADC a toutes les compétences du roulement 101B il faut 6 mois.

Le résultat c'est que Scaronne est déjà en tension en terme d'effectif et le phénomène risque de s'aggraver.

Pour couronner le tout l'activité a déjà repoussée la prochaine école TGV d'Avril à Septembre 2015, et en DP on nous a annoncé qu'elle risquait de glisser sur Décembre Inadmissible.

Suite aux DP, SUD Rail, CGT et UNSA ,réunis en intersyndicale, ont déposé une DCI sur ce point et d'autre sujets essentiellement liés aux sous effectifs chronique TB et TA.

Si l'activité et la direction de l'ETRA n'entendent pas les revendications légitimes des ADC de Scaronne et aussi les ADC de l'UP Part Dieu et Portes qui attendent pour accéder à Scaronne, SUD Rail déposera un préavis de grève en Février.

PAYE DU MOIS DE JANVIER

Un changement de logiciel (HRA) a crée des problèmes sur les fiches de paye.

Comme d'habitude à la SNCF, rien ne se passe comme prévu, le logiciel bug et les agents du CMGA et des BA font face à une énorme charge de travail.

SUD-Rail a posé une DCI nationale sur ce sujet bien précis.

Nous vous conseillons de bien vérifier vos fiches de paye et de contacter un délégué en cas de problème.

Etude ligne : ADC débrouille toi...

Nous avons demandé que des journées conformes soient montées pour faire les études lignes : Passage dans les deux sens ,nombre de passage suffisants, etc ..

Mis à part à LYS la direction préfère envoyer « à la voile » les adc car elle dit se perdre dans les modifications de plans de transport. Cela permet surtout à nos dirigeants de gagner des JS . Même si c'est votre DPX qui vous valide une ETL si vous ne vous estimez pas à l'aise demandez une ou des **journées supplémentaires**.





Malhonnêteté, quand tu nous tiens.



On savait notre direction malhonnête mais en 2014/2015 un cap a été franchi. Notre direction ose même avouer en dp qu'elle arnaque les agents de l'ETRA.

En voici quelques exemples :

- ⇒ Des congés sont commandés sans que l'ADC n'en ait fait la demande afin d'éviter des INUT : **INTERDIT**
- ⇒ Suite à un rectificatif au roulement un enchainement de journées n'avait pas 14h de repos à la résidence : **INTERDIT**
- ⇒ Des ADC de l'UP TER n'ont eu aucune des 2 Fêtes (Noel, Jour de l'an) sans qu'ils en aient fait la demande, alors que le protocole congés en prévoit au moins une : **INTERDIT**
- ⇒ Des Trains de voyageurs ont été assurés par des collègues au grade CRML (titulaire de l'ETT2) ce qui est **contraire au dictionnaire des filières.**
- ⇒ Des RM des mois précédent ont été transformés en RP pour que les agents aient leurs 116 RP. : **INTERDIT**
- ⇒ Sur LYS : un agent n'a pas eu ses 116 RP et 2 agents n'ont pas eu 12 weekends : **INTERDIT**
- ⇒ La direction oublie fréquemment de payer les 30 SC aux ADC . **VOL**
- ⇒ La direction ne paye aucune évolution inférieure à 4 KM. **VOL**

Quand un ADC fait une erreur il a une demande d'explication très souvent suivis d'une sanction . Et bien la quand cela concerne nos dirigeants il n'y a RIEN. La direction ose même nous dire en DP « ah ben oui on n'a pas respecté le RH077 »

Quel mépris de ses agents !!!

GILBERT DELAHAYE - MARCEL MARLIER

martine

apprend la malhonnêteté avec la direction de l'ETRA



casterman

Temps partiel

Depuis plusieurs DP SUD Rail se bat pour l'application de la réglementation (RH 662) relative au temps partiel.

Pour rappel la direction de l'ETRA avait modifié les avenants des contrats afin de ne plus appliquer la règle des 19/6 (FS maxi 19h avant VT et PS 6h au plus tôt en sortie de VT). Nos dirigeants voulaient appliquer la même règle que pour un congé. Encore une mascarade pour récupérer des effectifs quitte à rogner sur les temps de repos prévus par la réglementation.

Suite aux nombreuses interventions de SUD Rail (bien seul sur le sujet) le DET lors des dernières DP nous a annoncé avoir modifié l'annexe au contrat depuis le 1er janvier 2015 . La règle des 19/6 est donc respectée. Si des agents ont été oublié contactez un représentant SUD Rail.

SUD Rail intervient pour que les futurs pères bénéficient d'autorisations d'absence pendant la grossesse de leurs conjointes.

Après deux interventions des élus SUD Rail en DP la direction de l'ETRA est contrainte de respecter l'article L1225-16 du code du travail suite à la Loi du 4 Aout 2014.

Pour permettre aux pères d'accompagner la mère de leur enfant tout au long de la grossesse, ils peuvent s'absenter de leur travail pour assister aux 3 échographies obligatoires..

« Le conjoint salarié de la femme enceinte ou la personne salariée liée à elle par un pacte civil de solidarité ou vivant maritalement avec elle bénéficie également d'une autorisation d'absence pour se rendre à trois de ces examens médicaux obligatoires.

Cette autorisation d'absence comprend non seulement le temps de l'examen médical, mais également le temps du trajet aller et retour.

Un délai de prévenance d'un mois est nécessaire.

Ces absences n'entraînent aucune diminution de la rémunération et sont assimilées à une période de travail effectif pour la détermination de la durée des congés payés ainsi que pour les droits légaux ou conventionnels acquis par la salariée au titre de son ancienneté dans l'entreprise.

Chaos dans le far ouest

Le constat est accablant sur l'Ouest Lyonnais . Les évènements sécurité sont toujours en augmentations même si la direction fait tout pour les camoufler . Il y a eut récemment 2 nouveaux franchissements de carré .

Notre direction, au lieu de réagir, ... ne fait RIEN !!!

Elle continue à pousser les ADC dans sa course à la productivité avec son système de primette soutenue par ses OS Partenaires .

La direction locale se cache derrière ces nombreux écarts en parlant de « mauvais casting lors de l'embauche » et ne met rien en place pour remédier à cette situation inquiétante.

La seule chose envisagée est d'envoyer les CRTT en détachement sur d'autres postes pour leurs permettre de souffler un peu pendant les périodes d'allègement.

Mais pendant ce temps la, le nombre de CRTT inaptes, en arrêt maladie ou descendus de machine augmentent . A tel point que la direction a recours à des détachés d'autres régions . Les chefs de ligne assurent pratiquement tous les jours des journées .

L'ambiance se dégrade, le titre 2 du RH077 est bafoué : on propose régulièrement des modifications de commande , des propositions de décalage de repos contre quelques dizaines d'euros...

SUD Rail ne juge pas et apporte son soutiens aux CRTT victimes de ce laboratoire grandeur nature de l'activité TER.

Ces évènements peuvent arriver à n'importe qui tant que les conditions de travail et de rémunération des CRTT ne seront pas réglées.

SUD Rail continuera de défendre les intérêts des CRTT .



Collectif ADC

Une trentaine de conducteurs de l'UP TER qui en ont ras le bol sont allés interpeller le DET et la direction de l'UP TER le 16/01 dernier au sujet des conditions de travail très dégradées depuis le changement de service de décembre.

La CUP a répondu par un courrier aux agents. Dans ce dernier, la CUP a voulu faire croire aux ADC qu'elle fait tout pour améliorer les conditions de travail de ses agents ! LOL . Elle va jusqu'à dire que la commission roulement a fait un excellent travail (avec pratiquement aucun moyen pour aménager ou couper des journées) et que les membres des OS ont validés les roulements : FAUX !

Suite aux commissions roulements et au manque d'effectif SUD Rail a déposé une DCI suivit d'un préavis qui est toujours d'actualité.

Suite au mépris et à la provocation de la CUP les ADC sont allés l'interpeller . Ils n'ont pas été déçus :

- Aux adc qui n'en peuvent plus elle répond : « Ceux qui n'acceptent pas les conditions de travail ont la possibilité de quitter l'entreprise ou de demander un reclassement »
- A ceux qui ont peur de faire des écarts sécurité la présidente du CHSCT répond : « Si vous êtes fatigués dans votre js vous pouvez vous arrêter, c'est prévu dans votre référentiel. Mais attention à ceux qui le feront, cela ne restera pas sans suites... »
- Aux améliorations des conditions de travail : « C'est la crise, c'est l'austérité ». C'est pour cela que nos dirigeants vont déménager dans 18 étages de la tour Incity avec un loyer annuel de plus de 7 millions d'euros !!

Ceci n'est qu'un extrait des nombreuses provocations de la CUP et du mépris qu'elle porte aux agents de son UP . « Princesse Perrache » (c'est le surnom que lui a donné le collectif) n'a que faire de la situation intenable même ses DPX partent les uns après les autres tant ils n'en peuvent plus. Un seul objectif pour elle : Son déroulement de carrière.

SUD Rail soutiens totalement le collectif d'adc et mettra son outils syndical à leur disposition.

**Doit-on laisser notre direction organiser la débâcle sans rien dire ?
Doit-on le laisser afficher son mépris vis à vis des cheminots sans répondre?**

A SUD Rail, nous disons NON

Ce qu'il faut savoir sur les 1/2CA...

Nous constatons une multiplication des ½ CA, nous rappelons aux agents que vous pouvez refuser les 1/2CA.

Un 1/2CA doit rester exceptionnel, au regard de sa multiplication dans les programmations, la définition d'exceptionnel a du plomb dans l'aile.

Conditions dans lesquelles sont accordés les congés réglementaires (RH001)

§ 1. Les congés sont, en principe, accordés par journée complète ; ils peuvent toutefois être accordés exceptionnellement par demi-journée.

§ 2. Les congés sont accordés en tenant compte des désirs de l'agent dans la mesure compatible avec les exigences du service. De plus en plus, les **agents perdent la main sur leurs congés** et se rabattent souvent à les poser sur des périodes calmes...

SUD-RAIL a dénoncé cette situation et exige des embauches pour que chaque ADC puissent disposer pleinement de ses congés !



« Mesdames et Messieurs tout au long du voyage votre conducteur TGV vous propose un large choix de friandises , de boissons »

Bientôt une réalité ? La dernière trouvaille de l'Axe TGV Sud-Est est de faire prendre la parole aux ADC des TGV Lyon/Paris .

Les ADC doivent faire l'annonce suivante :

EN SITUATION NORMALE : ANNONCE D'ACCUEIL DU CONDUCTEUR

« Mesdames, Messieurs, bonjour, je suis [...].*
J'ai le plaisir d'être le conducteur de ce TGV Duplex Paris-Lyon.
Nous venons de rejoindre la ligne à grande vitesse, à l'heure prévue.*
Nous circulons actuellement à la vitesse de [... km/h].*
Pour le bon déroulement de votre voyage, je resterai en contact avec le chef de bord.
Je vous souhaite un bon voyage ! »

* mention obligatoire

CHRONOLOGIE DES ANNONCES

H-5'	ASCT	Annonce d'accueil
H-2'	ASCT	Annonce de départ imminent
Départ		
H+5'	ASCT	Annonce de bienvenue origine
H+10'	Agent Newrest	Annonce Newrest
PK 71,4 PK 361,1	Conducteur	Annonce d'accueil du conducteur

Pour SUD Rail l'ADC est chargé de la sécurité et de la régularité de son train. Quand on enregistre un retard, la plupart des ADC se mettent en relation avec l'ASCT pour communiquer avec précision le retard. L'ASCT formé pour ça, fait ensuite l'annonce adéquate aux voyageurs.

Chaque cheminot a ses compétences, ainsi ce partage entre les différents acteurs du ferroviaire forme une chaîne qui permet de faire rouler les trains en toute sécurité.

Sur un train : l'ADC a ses prérogatives, l'ASCT a les siennes !

Ecoles TA / TB / TGV

Ecoles pour ETRA	CPFT	Début	Fin
TA--> TB 3 agents	Toulouse	Novembre 2014	Printemps 2015
TA/TB (crtt) 1 agent	Tours	27 Octobre 2014	Printemps 2015
TA initiale 9 agents	Blainville	20 Octobre 2014	Avril 2015
TA initiale 6 agents	Dijon	09 Février 2015	*****
CRTT 12 agents	Lyon	04 Mai 2015	*****
Attaché TS (crl) 4 agents	Rennes	18 Mai 2015	*****
TA/TB 9 agents	Toulouse	05 Mai 2015	*****
TA initiale 6 agents Suite préavis	Lyon	20 Avril 2015	*****

Si on peut se réjouir de l'arrivée de nouveaux embauchés et de quelques mises en stages TA/TB qui débloquent légèrement le parcours pro nous sommes bien loin du compte .

La fin de l'année a été très difficile au niveau des congés accordés tant coté TA que TB.

Ces écoles arrivent avec pratiquement un an de retard. On aurait espéré quelques montées entre LPR et LYD mais LPR étant tellement en sous effectif aucune montée n'est prévue à ce jour .

Le pire reste à venir : L'école TGV qui était espérée pour le printemps a dans un premier temps été décalée en septembre, puis en Décembre 2015. La direction de l'ETRA se retranche derrière le fait que la plupart des agents font leur lettre de départ à la retraite que 6 mois avant.

Les OS SUD Rail, CGT, et UNSA avaient été reçus dans le cadre d'une DCI notamment sur le sujet effectif. L'activité voyage, qui désormais gère les effectifs du TGV, a proposé 3 ADC en formation TGV en Septembre : inadmissible face aux 10 départs en retraites estimés en 2015. De plus direction ne tient pas compte qu'il faut 6 mois de formation pour qu'un ADC ait toutes les compétences du roulement 101B.

A la suite de cette concertation SUD Rail et CGT ont déposé un préavis sur LYS pour le période du vendredi 20 Février 20h au lundi 23 février à 8h ainsi que les deux week-ends suivant.

Il est a noté que l'UNSA n'a pas souhaité s'associer au préavis.

Flash infos dernière minute :

Suite au préavis SUD/CGT déposé sur LYS et face aux dépôt massif de D2i la direction cède et fait de nouvelles propositions :

- Une école TGV avec 6 TB pour Scaronne.
- Une école TA initiale de 6 CRML en plus pour le 2 ème trimestre 2015
- Congés : Les 2 premiers TB des groupes 100A/100 et 101/101B auront leur congé accordé d'office, hors période protocolaire. De plus une concertation sera organisée en Mars pour affiner le traitement des congés TB et TA
- Le traitement des rectificatifs CRML fera l'objet d'une réunion spécifique en Mars avec les représentants du personnel.
- La formation TGV ATL sera abordée lors de la réunion du service C 2015 pour 2016.

SUD Rail remercie tous les ADC qui se sont mobilisés et ont permis d'obtenir ces avancées .

Par leur solidarité et leur mobilisation les ASCT de la région font plier la direction.

Le vendredi 6 février Deux collègues ASCT qui portaient assistance à une voyageuse ont été victime d'agressions violente en gare de Moirans. Les ASCT des ECT de Lyon et Chambéry ont organisé un dépôt de sac pour obtenir des garanties et des avancées.

Il aura fallu deux jours au cours desquels les contrôleurs ont cessé massivement leur travail pour contraindre la direction à engager de véritables négociations.

Nos collègues ASCT ont obtenu les mesures suivantes :

- 8 emplois supplémentaires.
- Pérennisation de 8 emplois de CDD au Cadre Permanent ou en CDI.
- Organisation d'une table ronde sûreté en mars 2015.
- Aucune sanction ni absence irrégulière liée aux droits de retrait depuis 2 jours.

Aujourd'hui ce sont les ASCT mais n'oublions pas que les agressions d'ADC ont doublé ces dernières années sur la région.

Nous remercions tous les ADC qui ont refusé de partir en EAS.

L'EAS est dangereux pour les cheminots et les usagers !

Ces avancées prouvent que quand les cheminots sont solidaires la direction recule !!

